



FIM RALLY 2022. Règlement particulier

Règ. 1 Organisation

Le Rallye FIM 2022 est organisé par : **Bundesverband der Motorradfahrer e.V.** (ci-après dénommé BVDM) pour le compte du **Deutscher Motor Sport-Bund e.V.** (ci-après dénommé DMSB).

La manifestation se déroulera du **27 au 29 juillet 2022** selon le [Code pour les Concentrations Touristiques FIM](#) (ci-après dénommé CTG) - Catégorie 1.1 Section Rallye FIM, les Règlements FIM, les Règlements FMNR et le présent Règlement Particulier.

Règ. 1.1

L'organisation du Rallye FIM 2022 a été déléguée à :

Nom : **Bundesverband der Motorradfahrer e.V. - BVDM**

Adresse : Claudius-Dornier-Straße 5b - 50829 Köln, Allemagne - Tél : +49/221/42073888

Site Internet : <http://www.fim-rally2022.com>

Contact : fim-rally@bvdm.de ou formulaire de contact sous [contact-form-fim-rally-2022](#)

Règ. 1.2 Exekutivkomitee

| | | |
|-------------------------------|-----------------------|---------------|
| Président du jury FIM : | Niels Hansen | FIM No. 15601 |
| Membre(s) de la CTL : | Jean Christophe Regal | FIM No. 14421 |
| Directeur du Rallye FIM 2022: | Olaf Biethan | FIM No. 15598 |
| Directeur adjoint : | Udo Schmidt | FIM No. 15607 |
| Délégué à l'environnement: | TBA | FIM No. |
| Équipe des résultats: | Franz Pintarich | FIM No. 15605 |
| | Stjepko Varga | FIM No. 14322 |

La première réunion du Comité Exécutif (Président du Jury FIM, Délégué CTL et Organisateurs - pas de Délégués Nationaux !) se tiendra le 26 juillet 2022 à 18h00 au :

Espace de rencontre Ferropolis - ville de fer

Adresse du site : Ferropolisstr. 1, 06773 Gräfenhainichen, Allemagne

Coordonnées GPS : N51 45.478 E12 26.732 (degrés + minutes décimales)

La première réunion des délégués nationaux se tiendra le 27 juillet 2022 à 18h00.

Les réunions ultérieures seront fixées par le Comité exécutif..



Règ. 2 Participation au rallye

Selon l'Art. 2.2 de la partie générale de la CTG et l'Art. 2 de la catégorie 1.1 de la CTG.

Règ. 2.1. Règlement COVID-19

L'organisateur devra vérifier le statut COVID-19 des participants et se réserve le droit de n'admettre que les participants 2G (guéris ou vaccinés). L'organisateur se réserve également le droit d'annuler l'événement à court terme si les règles COVID-19 en vigueur en Allemagne et dans l'État fédéral de Saxe-Anhalt au moment de la réunion ne permettent pas la tenue de l'événement.

Dans le cas où les participants ne sont pas autorisés à voyager ou à entrer en Allemagne en raison des restrictions du COVID - 100% des frais d'inscription seront remboursés par les organisateurs.

Règ. 3 Inscriptions

Règ. 3.1

Les inscriptions individuelles seront effectuées sur le formulaire mis à disposition à cet effet qui sera remis aux FMN par l'organisateur (Art. 3 de la catégorie 1.1 du CTG).

Les FMN renverront les formulaires d'inscription à l'organisateur après vérification (voir adresse à l'article 1.1).

Les participants qui ne sont pas affiliés à leur fédération nationale (FMN) peuvent envoyer leur inscription directement à l'organisateur à l'adresse fim-rally@bvdm.de. Dans le champ "Fédération nationale (FMN)", la nationalité doit être saisie. Le champ "Numéro de série de l'inscription/FMN" reste vide.

Règ. 3.2

Les FMN préparent également une liste qui doit être soumise aux organisateurs en utilisant l'adresse électronique indiquée à l'article 1.1.

La liste est créée en remplissant la feuille de calcul Excel envoyée avec le matériel d'information/d'invitation. Dans cette liste, veuillez également fournir le nom, le numéro de licence et l'adresse électronique du délégué national (IMPORTANT !).

Pour les inscriptions qui vont directement à l'organisateur, l'organisateur remplira la feuille de calcul Excel.

Ces feuilles de calcul Excel doivent être envoyées par l'organisateur à l'équipe des résultats dès réception.



Règ. 4 Droits d'inscription

Le droit d'inscription est fixé par la Fédération du participant. Il se compose des frais d'organisation de **190 Euros (€)** plus les frais administratifs éventuellement ajoutés par la FMN. Le montant est fixé en Euros (€). Les frais de transfert sont à la charge de l'expéditeur.

Les enfants âgés de 8 à 12 ans paieront 50% du prix d'entrée adulte. Les enfants de moins de 8 ans seront admis gratuitement.

Les frais d'entrée seront payés en totalité (100%) par les FMN des participants **avant le 30 avril 2022** sur le compte suivant :

| | |
|----------------------------------|---|
| Nom du titulaire du compte | Bundesverband der Motorradfahrer e.V. |
| Adresse du titulaire du compte : | Claudius-Dornier-Straße 5b - 50829 Köln, Germany |
| Nom de la banque: | Postbank Hannover |
| IBAN: | DE62 2501 0030 0256 5663 09 |
| BIC/SWIFT: | PBNKDEFF250 |
| Motif de l'utilisation | FIM-Rally & Description |

Tous les paiements seront effectués en euros (€) ou dans la monnaie locale équivalente uniquement. Les frais de transfert sont à la charge de l'expéditeur.

L'organisateur se réserve le droit de refuser des inscriptions après la date de clôture des inscriptions.

Si l'organisateur devait accepter des inscriptions après la date de clôture des inscriptions, une majoration de 25 % des frais d'inscription pourrait être imposée.

Si l'organisateur accepte des inscriptions faites sur le lieu de la réunion, une majoration de 25% sera imposée.

Règ. 5 Date de clôture des inscriptions

La date limite pour les inscriptions et la réservation de l'hébergement est le **30 avril 2022**.



Règ. 6 Cadeaux, souvenirs et services pour les participants

Chaque participant qui a payé les frais d'inscription par le biais des FMN recevra les avantages minimaux énumérés à l'art. 4 de la catégorie 1.1 de la CTG.

Règ. 7 Hébergement et parking

- Les réservations pour le camping et l'hôtel sont effectuées sur le formulaire de réservation "Hébergement". Les montants pour l'hébergement sont à payer en même temps que les frais d'inscription, c'est-à-dire avant le 30 avril 2022 sur le compte bancaire indiqué au reg. 4.
- L'"Arena" de Ferropolis est destinée à servir d'aire de stationnement pour les motos pendant la journée et la nuit.
- Tous les hôtels proposés sont situés dans le centre historique de la ville de Lutherstadt-Wittenberg. Il peut y avoir jusqu'à 500 m de marche jusqu'à l'arrêt du service de navette. L'attribution des chambres se fera après réception de la candidature. En cas de surréservation, elle ne peut être garantie, auquel cas les participants en seront informés par les organisateurs.

Note : Le centre historique d'une ville offre beaucoup de culture mais aussi une possibilité limitée de garer les motos pendant la nuit. En raison de l'espace de stationnement limité dans le centre de Wittenberg, il y aura également une zone de stationnement fermée à Ferropolis.

- Tous les paiements seront effectués en euros (€) et couvriront les frais de transfert.

Règ. 8 Excursions facultatives

La liste des excursions facultatives sera annoncée et communiquée sur le site Web fim-rally2022.com.

Une option d'inscription sera créée sur le site Web.

Les excursions doivent être payées au plus tard le 30 juin 2022, sur le compte bancaire indiqué au règlement 4.

Règ. 9 Centre d'accueil / administratif

Le Centre d'accueil/administratif sera ouvert : du lundi 25 juillet 2022 au 29 juillet 2022.

Lieu : Ferropolis - Cité du fer
Adresse : Ferropolisstr. 1, 06773 Gräfenhainichen, Allemagne
Coordonnées GPS : N51 45.478 E12 26.732 (Degrés + Minutes décimales)



Heures d'ouverture du centre d'accueil/administratif :

| | |
|-----------------|------------------|
| 25 juillet 2022 | de 14h00 à 20h00 |
| 26 juillet 2022 | de 11h00 à 21h00 |
| 27 juillet 2022 | de 09h00 à 19h00 |
| 28 juillet 2022 | de 09h00 à 19h00 |
| 29 juillet 2022 | de 09h00 à 17h00 |

Le jour de l'arrivée, chaque participant recevra des informations concernant le lieu de rassemblement à partir duquel chaque équipe nationale se rendra au contrôle d'arrivée.

Les documents d'inscription, les véhicules et les pièces d'identité des participants (avec photo) seront contrôlés au centre d'accueil à l'arrivée.

Centre d'accueil à l'arrivée. Les timbres FIM Meritum et Co-Meritum ne seront pas distribués (le processus étant désormais automatique).

Après l'identification réussie du participant, la "carte de classification" du participant (similaire à sa carte d'identité, mais utilisée pour la classification) sera distribuée.

carte d'identité, mais utilisée pour le classement) sera placée dans la "boîte de résultats" pour être utilisée pour le classement et les résultats.
et les résultats.

Les participants non affiliés aux FMN ou à leurs organismes délégués ne seront pas classés.

La date/heure finale pour les entrées de classification sera décidée par le Président du Jury FIM. S'il y a un problème avec la classification des participants, le problème doit être résolu selon le CTG entre le délégué national de la FMN et les membres de l'équipe CTL des résultats de la FIM.

Règ. 10 Contrôle des arrivées

Le contrôle d'arrivée sera opérationnel le 27 juillet 2022 de 10h00 à 16h00 à Dessau-Roßlau.

Ni les copies ni les formulaires d'inscription originaux ne seront acceptés ou comptabilisés pour le classement au contrôle d'arrivée. Les arrivées tardives doivent d'abord se présenter au centre d'accueil.

Les inscriptions pour le classement seront traitées au Centre d'Accueil (pas au contrôle d'arrivée !) selon le **Règ 9**.



Règ. 11 Parc d'arrivée

Après le contrôle, les motos doivent rester dans le parc d'arrivée jusqu'à ce que la dernière nation soit entrée dans le parc. Les participants peuvent quitter le parc d'arrivée mais celui-ci restera sécurisé jusqu'à 16h00.

Règ. 12 Résultats et classement

Selon l'Art. 8 de la catégorie 1.1 de la CTG.

Règ. 13 Disqualification

Les participants peuvent être officiellement disqualifiés à la discrétion du comité exécutif de la réunion si nécessaire.

Règ. 14 Cérémonie de remise des prix

Selon l'Art. 13 de la catégorie 1.1 de la CTG. Elle aura lieu dans la soirée du 29 juillet 2022. Toutefois, les prix Inter-Club seront remis le 28 juillet 2022.

Règ. 15 Délégués nationaux

Chaque FMN participante doit nommer un délégué titulaire d'une licence de commissaire de tourisme. La nomination doit être faite par écrit à l'organisateur au moins 15 jours avant la réunion (Voir Art. 8 de l'annexe C de la CTG (Comité exécutif d'une réunion)).

Voir également l'article 3.2 du présent règlement.

Règ. 16 Annulation de la réunion

Selon l'Art. 2.7 de la partie générale de la CTG . L'organisateur peut annuler la réunion

- si, à la date de clôture, le nombre d'inscriptions est inférieur à 800
- en cas de nécessité absolue

En cas d'annulation de la réunion, pour quelque raison que ce soit (Covid ou autre), les participants qui ont transmis leurs formulaires d'inscription et leurs fonds avant la date de clôture des inscriptions, seront informés et remboursés en totalité (100%) par leur FMN ou directement par l'Organisateur, selon le mode de paiement initial.



Règ. 17 Généralités

A Ferropolis, il y a suffisamment d'espaces pour le camping. La date d'arrivée la plus proche est le lundi 25 juillet 2022. L'arène de Ferropolis sert de parking pour les motos. Les motos y seront en sécurité même la nuit. L'arène sera utilisée pour la préparation de la Parade des Nations et d'autres manèges fermés.

En cas d'annulation d'une inscription individuelle, elle doit être faite par l'intermédiaire du FMN du participant, ou directement (pour les participations individuelles) et doit être envoyée à l'Organisateur en utilisant les coordonnées indiquées dans le règlement 1.1 (le courriel est préférable).

Si l'annulation est envoyée :

- au plus tard le 30 avril 2022.
 - Dans ce cas, 90% des frais d'inscription seront remboursés.
- entre le 1er mai et le 15 juin 2022.
 - Dans ce cas, 50% du montant de l'inscription sera remboursé
- après le 15 juin 2022.
 - aucun remboursement n'est possible

Les participants qui ont réservé un hôtel à Wittenberg par l'intermédiaire de l'organisateur recevront des billets pour la navette officielle. L'utilisation de la navette n'est possible qu'avec ce billet. Il est possible que d'autres participants puissent également acheter des billets pour la navette. Les organisateurs en informeront sur le site web.

Règ. 18 Responsabilité des autorités, des organisateurs et des participants

Selon l'Art. 4 de la partie générale de la CTG.

Règ. 19 Comportement du motocycliste et protection de l'environnement

Les participants au Rallye FIM sont des motocyclistes ambassadeurs de leur pays et doivent tenir compte des autres usagers de la route conformément à l'Art. 3 de la Partie Générale de la CTG.



Recommandations aux usagers de la route

Faire preuve de respect sur les routes

- Les motocyclistes individuels doivent acquérir des habitudes de conduite qui leur permettent de s'intégrer pleinement aux autres types d'usagers de la route.
- Conduisez en toute sécurité et évitez les comportements agressifs et compétitifs.
- N'empruntez que les routes ouvertes aux motocyclistes.
- Roulez comme un professionnel en adoptant un rythme tranquille et discret lorsque vous roulez en groupe.
- N'oubliez pas que nos villes et nos routes ne sont pas des circuits.

La nuisance sonore

- Roulez poliment et limitez les nuisances sonores en n'utilisant votre klaxon qu'en cas d'urgence.
- Utilisez un système d'échappement standard ou un autre système silencieux et maintenez les systèmes audio à un niveau bas.

Respect de l'environnement

- Économisez l'essence et réduisez la pollution en évitant de faire tourner inutilement le moteur au ralenti.
- Respectez la nature en n'empruntant pas les chemins qui risquent d'être endommagés au-delà du point de récupération naturelle.
- Protégez la faune et son habitat naturel en roulant intelligemment.
- Veillez à ce que vos huiles usagées, pneus, batteries et autres objets recyclables soient correctement recyclés.
- Encouragez une utilisation rationnelle du carburant et une économie d'espace en utilisant des motos au lieu de conduire des automobiles.

Cologne, 10-MAR-2022

Directeur du Rallye FIM 2022: Olaf Biethan, BVDM

Président du jury FIM 2022: Niels Hansen, FIM/CTL